

SCP CHEVRIER DE ZITTER ET ASPERTI
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
1 QUAI DE LA CORSE
75004 PARIS

Paris, le 27-09-2016

Accusé de réception de votre courrier

Votre numéro de dossier : 16022593
(à rappeler lors de tout contact avec la CNIL)

Nous avons bien reçu votre courrier le 27-09-2016.

En raison du contenu de votre demande, votre courrier a été transmis à notre service des plaintes qui va l'examiner. Les délais de traitement des courriers transmis à ce service peuvent être importants, en raison du grand nombre de saisines que nous recevons et de leur complexité.

Si votre demande concerne plus spécifiquement l'exercice de vos droits d'accès, de suppression, d'opposition et/ou de rectification (articles 38 à 40 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée), nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre dans un délai d'un mois, si vous ne l'avez pas déjà fait, les documents justifiant des démarches que vous avez effectuées auprès du responsable du fichier concerné (ex. courrier/courriel sollicitant la suppression des données auprès de l'organisme, copie écran de la demande de désabonnement...). En effet, la CNIL ne sera en mesure d'agir que si une demande a déjà été effectuée auprès de l'organisme concerné.

Nous vous rappelons que la CNIL met à votre disposition sur son site internet (www.cnil.fr) de nombreuses informations, notamment des guides et fiches thématiques ainsi que des modèles de courriers pour exercer vos droits.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre compréhension.

Le Services des Relations avec les Publics

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
8 rue Vivienne CS 30223 75083 PARIS Cedex 02 – Tél. : 01 53 73 22 22 – Fax : 01 53 73 22 00
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Les données nécessaires au traitement des courriers reçus par la CNIL sont enregistrées dans un fichier informatisé réservé à son usage exclusif pour l'accomplissement de ses missions. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant au service des plaintes de la CNIL.